

Département du Nord

Arrondissement de LILLE

Communauté de communes P**EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE****DELIBERATION
CC_2026_058****OBJET :**

**COMMISSION 4 -
FINANCES - RESSOURCES
HUMAINES -
MUTUALISATION - VOIRIE
- BATIMENTS -
ECLAIRAGE PUBLIC**

VOIRIE

*Signature d'une
convention avec le
Département pour la
mise à disposition de la
voirie nécessaire aux
travaux de
requalification des
Marlières à AVELIN, et
de la Broye et du Moulin
à ENNEVELIN*

**Présents au vote de la
délibération :**

Titulaires et suppléants
présents : 43
Procurations : 8

Nombre de votants : 51**Présents :**

Luc FOUTRY, Marie CIETERS, Bernard CHOCRAUX, Michel DUPONT, Joëlle DUPRIEZ, Bruno RUSINEK, Arnaud HOTTIN, Benjamin DUMORTIER, Nadège BOURGHELLE-KOS, Sylvain CLEMENT, Bernadette SION, Jean-Louis DAUCHY, Didier DALLOY, Guy SCHRYVE, José ROUCOU, Philippe DELCOURT, Franck SARRE, Frédéric PRADALIER, Cathy POIDEVIN, Christophe THIEBAUT, Pascal FROMONT, Marion DUBOIS, Frédéric MINET, Anne WAUQUIER, Marcel PROCUREUR, Thierry DEPOORTERE, Vinciane FABER, Paul DHALLEWYN, François-Hubert DESCAMPS, Anne-Sabine PLAYS, Christian DEVAUX, Pascal DELPLANQUE, Ludovic ROHART, Carine GUENOT, Michel PIQUET, Frédéric SZYMCAK, Valérie NEIRYNCK, Luc MONNET, José DUHAMEL, Guillaume FLUET, Alain DUCHESNE, Alain BOS, Jean-Luc LEFEBVRE

Ont donné pouvoir :

Léone PIERKOT, procuration à Ludovic ROHART
Olivier VERCROYSSSE, procuration à Jean-Luc LEFEBVRE
Régis BUE, procuration à Pascal FROMONT
Gilda GRIVON, procuration à Carine GUENOT
Coralie SEILLIER, procuration à Bruno RUSINEK
Thierry LAZARO, procuration à Luc FOUTRY
Didier WIBAUX, procuration à Marie CIETERS
Michel MAILLARD, procuration à Vinciane FABER

Absents excusés :

Isabelle LEMOINE

Secrétaire de Séance : Valérie NEIRYNCK

CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 2 mars 2026

Délibération CC_2026_058

**COMMISSION 4 - FINANCES - RESSOURCES HUMAINES - MUTUALISATION - VOIRIE -
BATIMENTS - ECLAIRAGE PUBLIC**

VOIRIE

Signature d'une convention avec le Département pour la mise à disposition de la voirie nécessaire aux travaux de requalification des Marlières à AVELIN, et de la Broye et du Moulin à ENNEVELIN

Le Conseil Communautaire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la saisine du Président du Département en date du 6 janvier 2026,

Considérant les travaux de requalification des voiries du Moulin, des Marlières et de la Broye à ENNEVELIN et AVELIN

Vu l'avis de la Commission 4 - Finances, ressources humaines, mutualisation, voiries, bâtiments et éclairage public lors de sa séance du 14 janvier 2026.

La Communauté de communes Pévèle Carembault conduit un projet de requalification du parc d'activités des Marlières à AVELIN, ainsi que des parcs de la Broye et du Moulin à ENNEVELIN.

Dans ce contexte, l'intercommunalité prévoit d'intervenir sur la Route Départementale (RD) 128 à Ennevelin, ainsi que sur la RD 917 à Avelin.

Ces interventions porteront notamment sur :

- La reprise des îlots autour du giratoire,
- La création de tranchées pour l'éclairage public autour du giratoire,
- L'aménagement de noues et de voie vert le long de la RD 128 à ENNEVELIN,
- La jonction de la voie verte sur la bande cyclable sur la RD 917 à AVELIN.

Afin de permettre la réalisation de ces travaux, la Communauté de communes a sollicité du Département la mise à disposition du domaine public routier départemental. Une convention sera signée avec le Département.

La présente délibération a pour objet d'autoriser la signature de la convention avec le Département pour la mise à disposition des voiries concernées.

Ouï l'exposé de son Président,
APRES EN AVOIR DELIBERE, le conseil communautaire :

DECIDE (par 51 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION SUR 51 VOTANTS) :

- ***D'autoriser le Président, ou son représentant, à signer une convention d'occupation du domaine public départemental nécessaire aux travaux de requalification des Marlières, de la Broye et du Moulin, à AVELIN et ENNEVELIN, ainsi que tout document et avenant n'en modifiant pas le fond y afférent.***

Ont signé au registre des délibérations les membres du Conseil Communautaire repris ci-dessus.

Envoyé en préfecture le 05/03/2026

Reçu en préfecture le 05/03/2026

Publié le

ID : 059-200041960-20260302-CC_2026_058-DE



Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le secrétaire de séance,

Valérie NEIRYNCK

Signé électroniquement par : Valérie NEIRYNCK
Date de signature : 04/03/2026
Qualité : SECRETAIRE DE SEANCE

Pour extrait conforme,

Le Président,

Luc FOU

Signé électroniquement par : Luc FOU
Date de signature : 04/03/2026
Qualité : PRESIDENT



Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : CC Pevele-Carembault | CCPC
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	CC_2026_058
Objet :	Signature d'une convention avec le Département pour la mise à disposition de la voirie nécessaire aux travaux de requalification des Marlières à AVELIN, et de la Broye et du Moulin à ENNEVELIN
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2026-03-02 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.10 - Divers
Identifiant unique :	059-200041960-20260302-CC_2026_058-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 059-200041960-20260302-CC_2026_058-DE-1-1_0.xml	text/xml	1 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : CC_2026_058.pdf Nom métier : 99_DE-059-200041960-20260302-CC_2026_058-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	181.4 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
En attente d'etre postee	5 mars 2026 à 09h38min15s	Dépôt dans un état d'attente
Posté	5 mars 2026 à 09h38min18s	La transaction a été postée par l'agent télétransmetteur Lorena
En attente de transmission	5 mars 2026 à 09h39min04s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	5 mars 2026 à 09h39min08s	Transmis au MI
Acquittement reçu	5 mars 2026 à 09h39min28s	Reçu par le MI le 2026-03-05